



Nations Unies
Commission économique pour l'Afrique

GLOSSAIRE AFRICAIN DES STATISTIQUES VENTILÉES PAR SEXE

Un glossaire africain des termes et concepts liés aux
statistiques ventilées par sexe

TABLE DES MATIÈRES

À propos du présent glossaire.....	iii
Remerciements.....	v
GLOSSAIRE.....	1
Âge moyen des femmes à la naissance du premier enfant.....	1
Analyse par sexe.....	1
Autonomisation des femmes et des jeunes filles.....	1
Chômage.....	2
Concepts et méthodes de collecte de données prenant en compte la problématique hommes-femmes.....	3
Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.....	3
Discrimination sexuelle.....	4
Égalité de rémunération et égalité salariale.....	4
Égalité de rémunération et équité salariale.....	4
Égalité des sexes.....	4
Équité du statut des sexes.....	5
État matrimonial.....	5
Faits et données concernant l'égalité des sexes.....	6
Fémicide.....	6
Genre7 Indicateur de la condition féminine.....	7
Indicateur d'inégalité de genre.....	8
Indicateur de participation des femmes.....	8
Indicateurs sensibles aux disparités entre les sexes.....	9
Indice africain de développement et des inégalités entre les sexes.....	9
Indice sexospécifique du développement humain.....	10
Indice sexospécifique du développement humain.....	10
Indifférence à la problématique hommes-femmes.....	11
Intégration des questions sexospécifiques (général).....	11
Intégration des questions sexospécifiques dans les statistiques nationales..	12
Mécanismes nationaux de promotion de l'égalité des sexes.....	12
Mécanismes nationaux de promotion des femmes.....	13
Mutilations génitales féminines (MGF).....	13

Objectifs d'égalité des sexes	13
Parité entre les sexes.....	14
Parité hommes-femmes.....	14
Partenaire intime.....	15
Parti pris sexiste dans la collecte de données	15
Planification tenant compte des disparités entre les sexes.....	16
Point de vue tenant compte de la problématique hommes-femmes.....	16
Producteurs de subsistance	16
Programme d'action de Beijing	17
Questions relatives à l'égalité des sexes.....	17
Rapport de masculinité.....	18
Rôles dévolus à chacun des deux sexes.....	18
Sans distinction de sexe.....	18
Sexe comme caractéristique biologique individuelle	19
Sexospécificités.....	19
Statistiques prenant en compte de la problématique hommes-femmes (ou ventilées par sexe).....	20
Statistiques ventilées par sexe	20
Stéréotypes sexistes	21
Système national de statistique.....	21
Taux de fécondité total.....	22
Traite des femmes	22
Travail de production pour usage propre.....	22
Travail non rémunéré.....	23
Travail rémunéré	24
Violence faite aux femmes	24
Violence sexiste.....	24
Women in development / Participation des femmes au développement	25

À PROPOS DU PRÉSENT GLOSSAIRE

L'une des principales difficultés que rencontrent les pays africains pour produire et utiliser des statistiques ventilées par sexe qui soient fiables tient de l'insuffisance de leurs capacités pour saisir les problèmes au niveau conceptuel, au niveau de la terminologie et des définitions utilisées pour élaborer et mettre en œuvre des programmes de statistiques internationales ventilées par sexe. C'est pour y remédier qu'a été élaboré le présent « Glossaire africain des statistiques ventilées par sexe ».

Objectif

L'un des principaux éléments du renforcement des capacités consiste à fournir des définitions cohérentes des termes et concepts utilisés pour interpréter et analyser les statistiques ventilées par sexe. Le présent Glossaire présente les différentes acceptions couramment utilisées pour définir chaque terme et concept.

Public cible

Le présent document s'adresse essentiellement aux producteurs de statistiques officielles sur le continent africain, à savoir les bureaux nationaux de statistique et les différentes instances gouvernementales chargées de la collecte, de la production et de la publication de données.

REMERCIEMENTS

Ce document a été préparé par Mme Jessica Gardner, consultante, sous la direction de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) et du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP).

Les définitions émanent des organisations internationales et des parties prenantes pertinentes consultées, œuvrant dans le domaine des statistiques internationales ventilées par sexe. Les sources sont indiquées sous chaque définition.

GLOSSAIRE

- Terme** **Âge moyen des femmes à la naissance du premier enfant**
- Définition** Il s'agit de l'âge moyen des mères à la naissance d'un premier enfant. Il est calculé à partir des taux de fécondité par âge extraits des données sur les naissances d'un premier enfant uniquement. Les données sur les premières naissances par âge de la mère sont normalement obtenues grâce à un système d'état civil. Pour les pays en développement ne disposant pas de système d'état civil fiable, on utilise l'âge moyen des femmes à la naissance de leur premier enfant pour les femmes de 25 à 29 ans au moment de l'enquête. Dans ce cas, l'indicateur se réfère à une période située à environ dix ans avant l'enquête.
- Source** Division de la population de l'ONU (2011), World Fertility Report (Rapport mondial sur la fertilité) 2009. Disponible sur http://www.un.org/esa/population/publications/WFR2009_Web/Data/WFR2009_Report.pdf. [En anglais].
- Terme** **Analyse par sexe**
- Définition** L'analyse par sexe est un examen critique des différences affectant les rôles, les activités, les besoins, les opportunités et les droits selon les femmes, les hommes, les filles et les garçons dans des situations ou contextes donnés. L'analyse par sexe examine les relations entre hommes et femmes, l'accès aux ressources et leur contrôle, et les contraintes auxquelles ils sont confrontés par rapport à l'autre. L'analyse peut reposer sur des informations et méthodes qualitatives, ou sur des informations quantitatives apportées par les statistiques ventilées par sexe.
- Source** Division de statistique de l'ONU, Gender Statistics Manual: Integrating a gender perspective into statistics: Glossary of terms. (Manuel des statistique ventilées par sexe : Intégrer une perspective sexo-spécifique aux statistiques, Glossaire), mai 2013. Disponible sur <http://unstats.un.org/unsd/genderstatmanual/>. [En anglais].

Terme **Autonomisation des femmes et des jeunes filles**

Définition

L'autonomisation des femmes et des jeunes filles vise à aider les femmes et les jeunes filles à devenir actrice de leur propre vie et d'en acquérir le contrôle. Elle repose sur des actions de sensibilisation, le travail sur la confiance en soi, un plus large choix et un meilleur contrôle et accès aux ressources et aux actions au service de la transformation des structures et des institutions qui renforcent et perpétuent les discriminations et les inégalités.

Les statistiques sur l'autonomisation des femmes et des jeunes filles devraient couvrir les dimensions ci-après :

- A. Un même exercice des capacités pour les femmes et les hommes (par exemple, dans l'éducation et la santé);
- B. Un même accès aux ressources et aux opportunités pour les femmes et les hommes (accès à la terre, à l'emploi, au crédit);
- C. Un droit des femmes à jouir de ces droits, capacités, ressources et à saisir ces opportunités au service de choix et décisions stratégiques dans toutes les sphères de leur vie (participation politique, prise de décision au niveau communautaire et familial).

Source

Division de statistique de l'ONU, Gender Statistics Manual: Integrating a gender perspective into statistics: Glossary of terms. (Manuel des statistiques ventilées par sexe : Intégrer une perspective sexospécifique aux statistiques, Glossaire), mai 2013. Disponible sur <http://unstats.un.org/unsd/genderstatmanual/>. [En anglais].

Terme **Chômage**

Définition

Est au chômage toute personne en âge de travailler qui demeure sans emploi, mène des recherches d'emploi et est disponible pour accepter un emploi. Le taux de chômage est généralement mesuré par des enquêtes administrées auprès des ménages, telles que les enquêtes sur la population active. Les pays sont inventés à recenser séparément les chômeurs découragés qui ne recherchent pas activement d'emploi pour des motifs liés au marché (manque d'expérience, pénurie d'emplois, médiocrité des infrastructures, telles que les routes et les services d'aide à l'emploi). Voir aussi « Travail rémunéré ».

Source	Nineteenth International Conference of Labour Statisticians (2013). Resolution concerning statistics of work, employment and labour underutilization. . Disponible sur http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---stat/documents/normativeinstrument/wcms_230304.pdf . [En anglais].
Terme	Concepts et méthodes de collecte de données prenant en compte la problématique hommes-femmes
Définition	Les concepts et les méthodes de collecte de données prennent en compte la diversité des différents groupes de femmes et d'hommes, leurs activités et leurs défis spécifiques et visent à réduire le biais sexiste dans la collecte de données, telles que la sous-représentation de l'activité économique des femmes, de la violence contre les femmes, ou la sous-estimation des naissances ou des décès des filles.
Source	Division de statistique de l'ONU, Gender Statistics Manual: Integrating a gender perspective into statistics: Glossary of terms (Manuel des statistiques ventilées par sexe : intégrer une perspective sexo-spécifique aux statistiques), mai 2013. Disponible sur http://unstats.un.org/unsd/genderstatmanual/ . [En anglais].
Terme	Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes
Définition	La Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes a été adoptée en 1979 par l'Assemblée générale. Elle est communément appelée la Charte internationale des droits des femmes. Elle définit ce qui constitue une discrimination à l'égard des femmes et des jeunes filles et établit un cadre global de lutte contre les inégalités entre les sexes. La Convention souligne les répercussions des inégalités d'une facette de la vie d'une femme à une autre.
Source	Commission britannique pour l'égalité et les droits de l'homme, A Lever for Change: Using the Optional Protocol to the Convention on the Elimination of All Forms of Discrimination against Women (Un levier du changement : Utilisation du Protocole facultatif à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes), 2010. Disponible sur http://www.equalityhumanrights.com/sites/default/files/documents/humanrights/a_lever_for_change.pdf . [En anglais].

Terme **Discrimination sexuelle**

Définition

La discrimination sexuelle se réfère à toute distinction, exclusion ou restriction fondée sur la base des rôles et des normes de genre socialement construites qui empêche une personne de jouir de pleins droits.

Source

Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, Glossary on Gender-Related Terms (Glossaire des termes liés à l'égalité des sexes), mai 2006. Disponible sur <http://www.osce.org/gender/26397?download=true>. [En anglais].

Terme **Égalité de rémunération et égalité salariale**

Définition

Le droit à l'égalité de rémunération entre hommes et femmes pour un travail de valeur égale est communément appelé « égalité salariale ».

Source

Organisation internationale du travail, « Égalité de rémunération : guide d'introduction », octobre 2013. Disponible sur www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---.../wcms_223150.pdf.

Terme **Égalité de rémunération et équité salariale**

Définition

L'égalité de rémunération entre hommes et femmes pour un travail de valeur égale est le principe formulé pour parvenir à l'équité salariale entre les hommes et les femmes. L'équité salariale relève de l'égalité des salaires. L'équité salariale est une question de justice en matière de rémunération.

Source

Organisation internationale du Travail, « Égalité de rémunération : guide d'introduction », octobre 2013. Disponible sur www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---.../wcms_223150.pdf.

Terme **Égalité des sexes**

Définition

L'égalité des sexes signifie l'égalité des chances, l'égalité des droits et des responsabilités des femmes et des hommes, des jeunes filles et des garçons. L'égalité ne signifie pas que les femmes et les hommes soient identiques, mais que les possibilités, les droits et les responsabilités des femmes et des hommes ne dépendent pas de leur sexe. Elle implique la prise en considération des intérêts, des besoins et des priorités des femmes comme des hommes.

Bien que l'égalité des sexes soit un objectif important relevant des droits de l'homme et de la justice sociale, les étapes vers une plus grande égalité peuvent également contribuer à la réalisation d'autres objectifs sociaux et économiques.

Source

Division de statistique de l'ONU, Gender Statistics Manual: Integrating a gender perspective into statistics: Glossary of terms. (Manuel des statistique ventilées par sexe : Intégrer une perspective sexo-spécifique aux statistiques, Glossaire), mai 2013. Disponible sur <http://unstats.un.org/unsd/genderstatmanual/>. [En anglais].

Terme **Équité du statut des sexes**

Définition

L'équité des sexes signifie traiter les femmes et les hommes, les jeunes filles et garçons de manière juste, en prenant en compte les différents besoins, les barrières culturelles et les discriminations subies par un groupe spécifique par le passé. L'équité des sexes peut impliquer l'utilisation de mesures temporaires spéciales de traitement différentiel pour compenser les préjugés ou la discrimination historique ou systémique contre un sexe afin de parvenir à des résultats finaux égaux. Elle permet de garantir que les femmes et les hommes, les filles et les garçons ont les mêmes chances non seulement au départ, mais également à l'arrivée.

Source

Division de statistique de l'ONU, Gender Statistics Manual: Integrating a gender perspective into statistics: Glossary of terms. (Manuel des statistique ventilées par sexe : Intégrer une perspective sexo-spécifique aux statistiques, Glossaire), mai 2013. Disponible sur <http://unstats.un.org/unsd/genderstatmanual/>. [En anglais].

Terme **État matrimonial**

Définition L'état matrimonial légal désigne la situation conjugale d'une personne au regard de la loi. Il se divise généralement en cinq catégories : célibataire (jamais mariée), mariée, séparée, veuve et divorcée. Certains pays peuvent choisir d'inclure l'union de fait, cas où les deux personnes vivent ensemble sans être unis maritalement.

Source Division de statistique de l'ONU, « Principes et recommandations concernant les recensements de la population et des logements », deuxième révision, 2008. Disponible sur unstats.un.org/unsd/publication/seriesM/seriesm_67Rev2f.pdf.

Terme **Faits et données concernant l'égalité des sexes**

Définition L'initiative EDGE « Faits et données concernant l'égalité des sexes » est un nouveau partenariat qui vise à intensifier les efforts actuels pour disposer d'indicateurs sexospécifiques comparables en matière d'éducation, d'emploi, d'entrepreneuriat et d'actifs. Cette initiative a été lancée par les États-Unis lors de la session spéciale ministérielle sur le genre et le développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), et repose sur les travaux du Groupe d'experts interinstitutions sur les statistiques ventilées par sexe.

L'initiative conjointe mettra en place un mécanisme flexible, géré à la fois par ONU-Femmes et la Division de statistique de l'ONU. Elle se tiendra de mars 2012 à février 2015 et permettra la création d'une base de données internationale des indicateurs de l'éducation et de l'emploi, l'élaboration de normes et de lignes directrices pour l'entrepreneuriat, la mise en place d'indicateurs des biens, ainsi que le pilotage de la collecte de données dans plusieurs pays.

Source Division de statistique de l'ONU, EDGE Initiative Summary (Résumé de l'initiative EDGE) (ESA/STAT/AC.253/103), 2012. Disponible sur http://unstats.un.org/unsd/gender/Jordan_Mar2012/EDGE%20summary%204th%20GFGS.pdf. [En anglais].

Terme **Fémicide**

Définition

Le fémicide est l'homicide volontaire d'une jeune fille ou d'une femme au simple motif qu'elle est une femme. Le fémicide est généralement commis par des hommes, mais il arrive parfois que des membres féminins de la famille soient impliqués. Le fémicide se distingue des homicides masculins par des particularités propres. Par exemple, la plupart des cas de fémicide sont commis par des partenaires ou des ex-partenaires, et sous-entendent des violences continuelles à la maison, des menaces ou des actes d'intimidation, des violences sexuelles ou des situations où les femmes ont moins de pouvoir ou moins de ressources que leur partenaire.

Source

Organisation mondiale de la santé, « Comprendre et lutter contre la violence à l'égard des femmes : le fémicide », 2012. Disponible sur http://www.who.int/reproductivehealth/publications/violence/rhr12_38/fr/.

Terme **Genre**

Définition

Le genre se réfère aux différences socialement construites visant les attributs et les opportunités associés au fait d'être homme ou femme, et aux interactions sociales et aux relations entre les femmes et les hommes. Le genre détermine ce qui est attendu, permis et valorisé chez une femme ou un homme dans un contexte donné. Dans la plupart des sociétés, les rôles et les responsabilités attribués, les activités entreprises, l'accès et le contrôle des ressources et les possibilités de prise de décision diffèrent entre hommes et femmes, et sont la source d'inégalités. Ces différences et ces inégalités sont façonnées au cours de l'histoire des relations sociales, et évoluent avec le temps et à travers les cultures.

Source

Division de statistique de l'ONU, Gender Statistics Manual: Integrating a gender perspective into statistics: Glossary of terms. (Manuel des statistique ventilées par sexe : Intégrer une perspective sexo-spécifique aux statistiques, Glossaire), mai 2013. Disponible sur <http://unstats.un.org/unsd/genderstatmanual/>. [En anglais].

Terme **Indicateur de la condition féminine**

Définition

Les indicateurs de la condition féminine sont un outil utile dans le suivi de l'évolution des inégalités entre les sexes à travers le temps et les avancées vers la réalisation des objectifs d'égalité des sexes. En général, les indicateurs sont des statistiques avec un point de référence (une norme ou un repère) sur la base desquelles il est possible d'établir des jugements de valeur. Les indicateurs ont un caractère normatif, en ce sens qu'une déviation par rapport au point de référence dans un sens donné peut être interprété comme « bonne » ou « mauvaise ».

Dans le cas des statistiques ventilées par sexe, le statut des femmes dans un pays particulier est généralement évalué par référence à (ou en comparaison avec) la situation des hommes dans ce pays. Dans quelques cas, comme pour la mortalité maternelle ou l'accès aux services de soins prénataux, il est mesuré par rapport à la situation des femmes dans d'autres pays.

Source

Division de statistique de l'ONU, Gender Statistics Manual: Integrating a gender perspective into statistics: Glossary of terms. (Manuel des statistique ventilées par sexe : Intégrer une perspective sexospécifique aux statistiques, Glossaire), mai 2013. Disponible sur <http://unstats.un.org/unsd/genderstatmanual/>. [En anglais].

Terme **Indicateur d'inégalité de genre**

Définition

Mesure composite qui reflète les inégalités entre les femmes et les hommes dans trois dimensions, à savoir la santé sexuelle, l'autonomisation et le marché du travail. L'indicateur est conçu pour fournir des fondements empiriques à l'analyse de politique et de plaidoyer. Une valeur élevée indique de fortes inégalités entre les femmes et les hommes.

Source

Programme des Nations Unies pour le développement, Rapport sur le développement humain 2013 – L'essor du Sud : le progrès humain dans un monde diversifié, 2013. Disponible sur http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr_2013_french.pdf.

Terme **Indicateur de participation des femmes**

Définition

Indice composite mesurant les inégalités entre les sexes selon les trois dimensions fondamentales de l'autonomisation, à savoir la participation et la prise de décision économiques, la participation et la prise de décision politiques, et le pouvoir sur les ressources économiques.

Les rapports sur le développement humain du Programme des Nations Unies pour le développement utilisent l'indice sexospécifique du développement allié à la mesure la participation des femmes, comme mesure de l'égalité des sexes. Ces indices ont été remplacés par l'indice des inégalités de genre dans le Rapport sur le développement humain 2010.

Voir aussi « Indice des inégalités de genre » et « Indice sexospécifique du développement ».

Source

Programme des Nations Unies pour le développement, Rapport sur le développement humain 2009. Lever les barrières : Mobilité et développement humains, 2009. Disponible sur http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr_2009_fr_complete.pdf.
_____ Rapport sur le développement humain 2010 La vraie richesse des nations : Les chemins du développement humain, 2010. Disponible sur http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr_2010_fr_complete_reprint.pdf.

Terme **Indicateurs sensibles aux disparités entre les sexes**

Définition

Les indicateurs sensibles aux disparités entre les sexes donnent des informations sur les progrès accomplis dans la réalisation de l'égalité des sexes. Un indicateur résume une grande quantité d'informations en un seul chiffre en vue de montrer un aspect de l'avantage ou désavantage relatif entre hommes et femmes et de donner une indication de l'évolution au fil du temps. Les indicateurs diffèrent des données statistiques, car ils reposent plus sur la comparaison au lieu de la simple présentation des faits.

Source

Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, Glossary on Gender-Related Terms (Glossaire des termes liés à l'égalité des sexes), mai 2006. Disponible sur <http://www.osce.org/gender/26397?download=true>.

Terme	Indice africain de développement et des inégalités entre les sexes
Définition	L'Indice africain de développement et des inégalités entre les sexes (IDISA) est un outil statistique élaboré par la CEA en vue de doter les décideurs africains et leurs partenaires d'un outil adapté permettant le suivi des réalisations vers l'égalité entre les sexes et la promotion des femmes. Il s'agit d'un indice composite qui rassemble à la fois des indicateurs quantitatifs sur l'égalité des sexes et des indicateurs qualitatifs sur l'autonomisation des femmes à travers ses deux parties, l'Indice de la condition de la femme (ICF) et le Tableau de bord de la promotion des femmes en Afrique (TBPFA).
Source	Centre africain pour le genre et le développement, Introducing the African Gender and Development Index – AGDI (Présentation de l'Indice africain de développement et des inégalités entre les sexes), octobre 2005.
Terme	Indice sexospécifique du développement humain
Définition	Indice composite mesurant le niveau moyen de réalisations selon les trois dimensions de base relevant de l'indice de développement humain, à savoir une vie longue et saine, l'acquisition de connaissances et un niveau de vie décent, et adapté pour prendre en compte les inégalités hommes-femmes. Les rapports sur le développement humain du Programme des Nations Unies pour le développement utilisent l'indice sexospécifique de développement associé à la mesure de la participation des femmes comme mesure de l'égalité des sexes. Ces indices ont été remplacés par l'indice des inégalités de genre dans le rapport sur le développement humain 2010. Voir « Indicateur des inégalités de genre ».
Source	Programme des Nations Unies pour le développement, « Rapport sur le développement humain 2009. Lever les barrières : Mobilité et développement humains », 2009. Disponible sur http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr_2009_fr_complete.pdf . _____, Rapport sur le développement humain 2010. La vraie richesse des nations : Les chemins du développement humain, 2010. Disponible sur http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr_2010_fr_complete_reprint.pdf .

Terme	Indice sexospécifique du développement humain
Définition	L'indice sexospécifique de développement comprend les mêmes données de base que l'indice de développement humain, mais se concentre sur les différences entre les femmes et les hommes en termes d'espérance de vie, l'alphabétisation, la scolarisation primaire, secondaire et tertiaire, et les revenus perçus.
Source	Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale, Gender Statistics Programmes Glossary (Glossaire des programmes de statistiques ventilées par sexe). Disponible sur http://www.escwa.un.org/gsp/glossary/g.html .
Terme	Indifférence à la problématique hommes-femmes
Définition	L'indifférence à la problématique hommes-femmes est l'incapacité à reconnaître que les rôles et responsabilités attribués aux hommes et aux garçons, aux femmes et aux filles s'inscrivent dans des contextes et milieux sociaux, culturels, économiques et politiques spécifiques. Les projets, programmes, politiques et attitudes, ignorant systématiquement les sexospécificités, ne tiennent pas compte de ces différents rôles et besoins, maintiennent le statu quo, et ne contribueront pas à transformer la structure inégalitaire des relations entre les sexes.
Source	Division de statistique de l'ONU, Gender Statistics Manual: Integrating a gender perspective into statistics: Glossary of terms. (Manuel des statistique ventilées par sexe : Intégrer une perspective sexospécifique aux statistiques, Glossaire), mai 2013. Disponible sur http://unstats.un.org/unsd/genderstatmanual/ . [En anglais].
Terme	Intégration des questions sexospécifiques (général)
Définition	Se définit comme l'évaluation des effets pour les femmes et les hommes de toute action planifiée, y compris l'élaboration de législations, de politiques ou de programmes, dans tous les domaines et à tous les niveaux. Il s'agit de faire des préoccupations et des expériences des femmes et des hommes une dimension intégrale de la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des politiques et des programmes dans toutes les sphères politiques, économiques et sociaux en vue d'offrir aux femmes comme aux hommes les mêmes bénéfices et de lutter contre les inégalités. Le but ultime est d'atteindre l'égalité des sexes.

Source Division de statistique de l'ONU, Gender Statistics Manual: Integrating a gender perspective into statistics: Glossary of terms. (Manuel des statistique ventilées par sexe : Intégrer une perspective sexospécifique aux statistiques, Glossaire), mai 2013. Disponible sur <http://unstats.un.org/unsd/genderstatmanual/>. [En anglais].

Terme **Intégration des questions sexospécifiques dans les statistiques nationales**

Définition L'intégration des questions sexospécifiques dans les statistiques nationales est la prise en compte systématique des sexospécificités et des préjugés sexistes dans toutes les étapes de la production de l'ensemble des statistiques officielles et de données.

Source Division de statistique de l'ONU, Gender Statistics Manual: Integrating a gender perspective into statistics: Glossary of terms. (Manuel des statistique ventilées par sexe : Intégrer une perspective sexospécifique aux statistiques, Glossaire), mai 2013. Disponible sur <http://unstats.un.org/unsd/genderstatmanual/>. [En anglais].

Terme **Mécanismes nationaux de promotion de l'égalité des sexes**

Définition Les mécanismes incluent les organismes et institutions des différents appareils de l'État (législatif, exécutif et judiciaire) et les organes consultatifs et de reddition de comptes indépendants dont l'action commune est reconnue comme relevant de mécanismes nationaux pour l'égalité des sexes par l'ensemble des parties prenantes. Ils peuvent inclure :

- Les mécanismes nationaux pour la promotion des femmes au sein du gouvernement (par exemple, un ministère, département ou bureau; voir par. 201 du Programme d'action de Beijing);
- Les organismes interministériels (par exemple, groupes spéciaux, groupes de travail, commissions ou entités similaires);
- Les organes consultatifs, avec la participation de multiples parties prenantes;
- Un médiateur pour l'égalité des sexes;
- L'observatoire de l'égalité des sexes;
- Un comité parlementaire.

Voir aussi « Mécanismes nationaux de promotion des femmes ».

Source ONU-Femmes, Directory of National Mechanisms for Gender Equality (Répertoire des mécanismes nationaux pour l'égalité des sexes), juillet 2013. Disponible sur <http://www.un.org/womenwatch/daw/documents/National-Mechanisms-Web.pdf>. [En anglais].

Terme **Mécanismes nationaux de promotion des femmes**

Définition Les mécanismes nationaux de promotion des femmes composent l'unité de coordination des politiques au sein du gouvernement. Sa tâche principale est d'appuyer l'intégration d'une perspective sexospécifique dans l'ensemble des politiques à l'échelle du gouvernement.
Voir aussi « Mécanismes nationaux de promotion de l'égalité des sexes »

Source ONU-Femmes, Quatrième conférence mondiale sur les femmes. Déclaration et Programme d'action de Beijing, 1995. Par. 201. Disponible sur http://www.unwomen.org/~media/headquarters/attachments/sections/csw/bpa_f_final_web.pdf?v=1&d=20150120T170412.

Terme **Mutilations génitales féminines (MGF)**

Définition Les mutilations génitales féminines désignent toutes les interventions qui aboutissent à une ablation partielle ou totale des organes génitaux externes de la femme et/ou toute autre lésion des organes génitaux féminins pratiquées à des fins non thérapeutiques.

Source Organisation mondiale de la Santé, « Les mutilations génitales féminines : fiche d'information n°241 ». Disponible sur http://www.who.int/reproductivehealth/publications/violence/rhr12_41/fr/.

Terme **Objectifs d'égalité des sexes**

Définition Les objectifs d'égalité des sexes sont les objectifs définis pour une politique, un programme ou une activité, notamment en matière d'égalité des sexes.

Source Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, Glossary on Gender-Related Terms (Glossaire des termes liés à l'égalité des sexes), mai 2006. Disponible sur <http://www.osce.org/gender/26397?download=true>. [En anglais].

Terme **Parité entre les sexes**

Définition

La parité entre les sexes (ou plus exactement, la parité hommes-femmes) est un concept numérique. La parité des sexes concerne l'égalité relative en termes de nombre et de proportion des femmes et des hommes, des jeunes filles et des garçons. La parité est souvent calculée comme le rapport des valeurs femmes/hommes d'un indicateur donné. Lorsque les ratios hommes/femmes sont calculés à la place, le terme « rapport de masculinité » est utilisé à la place de « parité entre les sexes ».

La parité ne signifie pas nécessairement l'égalité des sexes. Par exemple, en termes de santé, hommes et les garçons sont biologiquement plus vulnérables aux maladies et aux conditions sanitaires, et leurs taux de mortalité seraient plus élevés que celui des femmes et des jeunes filles. Il faut donc interpréter des taux de mortalité similaires comme une discrimination contre les femmes (et les filles), en termes de nutrition, de soins et d'accès aux services de santé.

Source

Division de statistique de l'ONU, Gender Statistics Manual: Integrating a gender perspective into statistics: Glossary of terms (Manuel des statistiques ventilées par sexe : intégrer une perspective sexospécifique aux statistiques), mai 2013. Disponible sur <http://unstats.un.org/unsd/genderstatmanual/>. [En anglais].

Terme **Parité hommes-femmes**

Définition

La parité hommes-femmes est le terme couramment utilisé en matière de ressources humaines pour définir la participation égale des femmes et des hommes à tous les aspects de la vie, des projets ou des programmes professionnels. Dans un scénario paritaire, la participation des femmes et des hommes devrait être définie proportionnellement à leurs parts dans la population. Pourtant, dans de nombreux domaines, la participation des femmes est inférieure aux attentes sur la base de la répartition par sexe de la population (sous-représentation des femmes), alors que celle des hommes est supérieure (surreprésentation des hommes).

Source Division de statistique de l'ONU, Gender Statistics Manual: Integrating a gender perspective into statistics: Glossary of terms. (Manuel des statistique ventilées par sexe : Intégrer une perspective sexo-spécifique aux statistiques, Glossaire), mai 2013. Disponible sur <http://unstats.un.org/unsd/genderstatmanual/>. [En anglais].

Terme **Partenaire intime**

Définition Personne avec laquelle une femme entretient une relation intime, soit de façon formelle (mariage), à travers une relation de type cohabitation ou par dans le cadre d'une relation stable ou régulière. Ces relations peuvent se caractériser par différents statuts : partenaire matrimonial actuel, concubin actuel, partenaire stable actuel, et ancien mari, ancien concubin, et ancien partenaire stable. En l'absence de partenaire actuel, il est possible, si nécessaire, de faire la distinction entre le partenaire le plus récent et les partenaires les plus anciens. Les partenaires occasionnels ne doivent pas être considérés comme des partenaires intimes, mais plutôt des amis ou des connaissances.

Source Division de statistique de l'ONU, (2013). Guidelines for producing statistics on violence against women (Lignes directrices pour la production de statistiques sur les violences à l'égard des femmes), 2013. Disponible sur : http://unstats.un.org/unsd/gender/docs/Guidelines_Statistics_VAW.pdf.

Terme **Parti pris sexiste dans la collecte de données**

Définition Le parti pris dans la collecte de données illustre les fausses déclarations ou la sous-représentation statistiques de caractéristiques démographiques, sociales ou économiques associées à l'un des sexes. La sous-représentation de l'activité économique des femmes, la sous-estimation des naissances, des décès des femmes, de leurs activités, ou de la violence à l'égard des femmes sont des exemples de parti pris.

Source Division de statistique de l'ONU, Gender Statistics Manual: Integrating a gender perspective into statistics: Glossary of terms. (Manuel des statistique ventilées par sexe : Intégrer une perspective sexo-spécifique aux statistiques, Glossaire), mai 2013. Disponible sur <http://unstats.un.org/unsd/genderstatmanual/>. [En anglais].

Terme	Planification tenant compte des disparités entre les sexes
Définition	Planification reposant sur l'analyse par sexe et sur des campagnes de sensibilisation promouvant l'inclusion égalitaire des femmes en tant que participantes et bénéficiaires. La planification vise également à corriger les disparités entre les sexes créés ou intensifiées par des facteurs socioculturels.
Source	Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale, Gender Statistics Programmes Glossary (Glossaire des programmes de statistiques ventilées par sexe). Disponible sur http://www.escwa.un.org/gsp/glossary/t.html .
Terme	Point de vue tenant compte de la problématique hommes-femmes
Définition	Outil de compréhension du rôle ou de la place de la problématique hommes-femmes dans une question particulière et son application à la conception, la planification, l'exécution et l'évaluation de politiques et de programmes. Les questions et les solutions apportées doivent prendre en considération les problématiques sexospécifiques et leurs répercussions.
Source	Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, Glossary on Gender-Related Terms (Glossaire des termes liés à l'égalité des sexes), mai 2006. Disponible sur http://www.osce.org/gender/26397?download=true .
Terme	Producteurs de subsistance
Définition	Sous-groupe de population engagé dans un travail de production pour usage final propre et dont les activités liées à la production de biens issus de l'agriculture, de la pêche, de la chasse ou de la cueillette contribuent à la subsistance du ménage ou de la famille. Sont exclues les personnes qui se livrent à ce type de production en tant qu'activités récréatives ou de loisirs.
Source	Dix-neuvième Conférence internationale des statisticiens du travail, Résolution concernant les statistiques du travail, l'emploi et la sous-utilisation de la main-d'œuvre, 2013. Disponible sur http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---stat/documents/normativeinstrument/wcms_233215.pdf .

Terme **Programme d'action de Beijing**

Définition

Le Programme d'action de Beijing vise à accélérer la mise en œuvre des stratégies prospectives d'action de Nairobi pour la promotion de la femme et l'élimination de tous les obstacles à la participation active des femmes dans toutes les sphères de la vie publique et privée, ainsi que le partage égal et effectif du processus décisionnel, aussi bien aux niveaux socioéconomique que politique et culturel. Le Programme a été adopté lors de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, tenue en septembre 1995 à Beijing (Chine).

Source

Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes), Quatrième conférence mondiale sur les femmes, Déclaration et Programme d'action de Beijing, 1995. Disponible sur :
http://www.unwomen.org/~media/headquarters/attachments/sections/csw/bpa_f_final_web.pdf?v=1&d=20150120T170412.

Terme **Questions relatives à l'égalité des sexes**

Définition

Les questions relatives à l'égalité des sexes sont les questions, problèmes et préoccupations liés à tous les aspects de la vie des femmes et des hommes, y compris leurs besoins spécifiques, les possibilités qui leur sont offertes, ou leurs contributions à la société. Ces questions devraient être au cœur des analyses et décisions politiques, des plans à moyen terme, des budgets, des programmes, des processus et des structures institutionnels. En matière de statistiques, les questions de genre devraient également être au centre des plans et programmes de développement des statistiques ventilées par sexe par les systèmes statistiques nationaux.

Source

Division de statistique de l'ONU, Gender Statistics Manual: Integrating a gender perspective into statistics: Glossary of terms (Manuel des statistiques ventilées par sexe : intégrer une perspective sexo-spécifique aux statistiques), mai 2013. Disponible sur <http://unstats.un.org/unsd/genderstatmanual/>. [En anglais].

Terme **Rapport de masculinité**

Définition

Le rapport de masculinité est le nombre de femmes pour 100 hommes. Il est peut être défini pour une tranche d'âge définie (par exemple, les plus de 65 ans, les plus de 80 ans).

Source Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale, Gender Statistics Programmes Glossary (Glossaire des programmes de statistiques ventilées par sexe). Disponible sur <http://www.escwa.un.org/gsp/glossary/s.html>. [En anglais].

Terme **Rôles dévolus à chacun des deux sexes**

Définition Les rôles dévolus à chacun des deux sexes sont les normes sociales et comportementales qui, au sein d'une culture spécifique, sont largement considérées comme socialement acceptables pour les personnes d'un sexe spécifique. Ces normes déterminent souvent des responsabilités et des tâches différentes pour les femmes, hommes, jeunes filles et garçons dans et hors de la sphère privée de leur foyer.

Source Division de statistique de l'ONU, Gender Statistics Manual: Integrating a gender perspective into statistics: Glossary of terms (Manuel des statistiques ventilées par sexe : intégrer une perspective sexo-spécifique aux statistiques), mai 2013. Disponible sur <http://unstats.un.org/unsd/genderstatmanual/>. [En anglais].

Terme **Sans distinction de sexe**

Définition L'absence de distinction de sexe se réfère au fait de ne rien associer au fait d'être une femme ou un homme. Elle peut englober divers aspects, tels que les concepts ou les registres de langue. Cependant, ce qui est perçu comme sans distinction du genre, y compris dans les domaines de la statistique ou de la diffusion des données recueillies en référence à une population donnée, est souvent lié à une indifférence ou à une incapacité à reconnaître les sexospécificités. Voir « Indifférence à la problématique hommes-femmes ».

Source Division de statistique de l'ONU, Gender Statistics Manual: Integrating a gender perspective into statistics: Glossary of terms (Manuel des statistiques ventilées par sexe : intégrer une perspective sexo-spécifique aux statistiques), mai 2013. Disponible sur <http://unstats.un.org/unsd/genderstatmanual/>. [En anglais].

Terme	Sexe comme caractéristique biologique individuelle
Définition	Le sexe comme caractéristique biologique individuelle (féminine ou masculine) est enregistré lors de la collecte de données dans les recensements, enquêtes ou dans les documents de sources administratives. Par opposition aux inégalités entre les sexes, façonnées par l'histoire et les évolutions des relations sociales à travers le temps et les cultures, les différences biologiques sexuelles sont fixes et immuables. Les données ventilées par sexe permettent de souligner les différences dans la vie des femmes et des hommes qui résultent des rôles et des attentes projetés sur chaque catégorie. Par exemple, les possibilités scolaires ou professionnelles peuvent varier selon que l'on est un homme ou une femme. Grâce à la collecte et à l'analyse des données sur l'éducation et le travail ventilées par sexe et par d'autres caractéristiques, les travaux statistiques mettent en lumière ces disparités.
Source	Division de statistique de l'ONU, Gender Statistics Manual: Integrating a gender perspective into statistics: Glossary of terms. (Manuel des statistiques ventilées par sexe : Intégrer une perspective sexospécifique aux statistiques, Glossaire), mai 2013. Disponible sur http://unstats.un.org/unsd/genderstatmanual/ . [En anglais].
Terme	Sexospécificités
Définition	Les sexospécificités ou normes genrées sont les attributs et caractéristiques liés au fait d'être une femme ou un homme (idées de la manière dont les hommes et les femmes devraient être et agir), à une époque donnée, pour une société ou une communauté spécifique. Elles sont internalisées tôt dans la vie à travers le processus de socialisation des sexes et font office de normes et d'attentes auxquels les femmes et les hommes doivent se conformer, résultant ainsi dans des stéréotypes sexistes.
Source	Division de statistique de l'ONU, Gender Statistics Manual: Integrating a gender perspective into statistics: Glossary of terms (Manuel des statistiques ventilées par sexe : intégrer une perspective sexospécifique aux statistiques), mai 2013. Disponible sur http://unstats.un.org/unsd/genderstatmanual/ . [En anglais].

Terme **Statistiques prenant en compte de la problématique hommes-femmes (ou ventilées par sexe)**

Définition Les statistiques ventilées par sexe sont les statistiques qui reflètent les disparités et les inégalités dans tous les aspects de la vie des hommes et des femmes. Les statistiques ventilées par sexe sont définies par la somme des caractéristiques suivantes :

- A. Collecte des données et ventilation par sexe comme critère de classification primaire et général;
- B. Reflet des problématiques hommes-femmes;
- C. Utilisation de concepts et de définitions qui reflètent adéquatement les disparités entre femmes et hommes dans tous les aspects de leurs vies;
- D. Prise en compte des stéréotypes et des facteurs sociaux et culturels qui peuvent induire des préjugés sexistes dans les méthodes de collecte de données.

Source Division de statistique de l'ONU, Gender Statistics Manual: Integrating a gender perspective into statistics: Glossary of terms. (Manuel des statistique ventilées par sexe : Intégrer une perspective sexo-spécifique aux statistiques, Glossaire), mai 2013. Disponible sur <http://unstats.un.org/unsd/genderstatmanual/>. [En anglais].

Terme **Statistiques ventilées par sexe**

Définition Les statistiques ventilées par sexe définissent la collecte et l'exploitation de données séparées pour les femmes et les hommes. Elles permettent de mesurer les inégalités entre les sexes à travers diverses dimensions socioéconomiques et elles jouent un rôle essentiel dans l'obtention de statistiques prenant en compte la problématique hommes-femmes. Cependant, ces statistiques ne se limitent pas à la ventilation des données. L'obtention de données ventilées par sexe ne garantit pas, par exemple, que les concepts, les définitions et les méthodes utilisées dans la production de données puissent refléter la répartition des rôles et les relations entre les hommes et les femmes, ainsi que les inégalités dans la société. Voir aussi « Statistiques prenant en compte la problématique homme-femmes ».

- Source** Division de statistique de l'ONU, Gender Statistics Manual: Integrating a gender perspective into statistics: Glossary of terms. (Manuel des statistique ventilées par sexe : Intégrer une perspective sexospécifique aux statistiques, Glossaire), mai 2013. Disponible sur <http://unstats.un.org/unsd/genderstatmanual/>. [En anglais].
- Terme** **Stéréotypes sexistes**
- Définition** Les stéréotypes sexistes sont les attitudes, opinions ou rôles génériques appliqués aux personnes d'un sexe donné comme postulats établis injustifiables.
- Source** Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, Glossary on Gender-Related Terms (Glossaire des termes liés à l'égalité des sexes), mai 2006. Disponible sur <http://www.osce.org/gender/26397?download=true>. [En anglais].
- Terme** **Système national de statistique**
- Définition** Le système national de statistique comprend l'ensemble des organisations et des unités statistiques d'un pays œuvrant à recueillir, traiter et diffuser conjointement les statistiques officielles au nom du gouvernement national.
- Source** Organisation de coopération et de développement économiques, Manuel sur la mesure de l'économie non observée, 2002. Disponible sur <http://www.oecd.org/fr/std/cn/manuelsurlamesuredeleconomienonobservee.htm>.
- Terme** **Taux de fécondité total**
- Définition** Le taux de fécondité est le nombre moyen d'enfants à qui une femme pourrait donner naissance vivants si elle devait passer ses années de procréation conformément au taux de fécondité pour un âge spécifique pour une année donnée.
- Source** Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale, Gender Statistics Programmes Glossary (Glossaire des programmes de statistiques ventilées par sexe). Disponible sur <http://www.escwa.un.org/gsp/glossary/s.html>. [En anglais].

Terme **Traite des femmes**

Définition

La traite des femmes se définit comme le recrutement et le transport illicites et clandestins de femmes et de jeunes filles à travers les frontières nationales et internationales en vue de les exploiter sexuellement ou économiquement pour le compte de recruteurs, trafiquants, organisations du crime, ainsi qu'à les forcer à s'engager dans d'autres activités illégales liées à la traite, telles que le travail domestique forcé, les faux mariages, les emplois clandestins et l'adoption forcée.

Source

Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale, Gender Statistics Programmes Glossary (Glossaire des programmes de statistiques ventilées par sexe). Disponible sur <http://www.escwa.un.org/gsp/glossary/s.html>. [En anglais].

Terme **Travail de production pour usage propre**

Définition

Production de biens et de services pour son usage final propre, tels que celle de produits issus de l'agriculture et de la pêche, la corvée d'eau, la collecte de bois de chauffage, les réparations dans son propre logement. Elle s'inscrit dans le système de comptabilité nationale (SCN) datant de 2008 et rentre donc dans le calcul du produit intérieur brut.

La production de services pour usage propre, à savoir la préparation des repas, le nettoyage, les soins aux enfants et personnes âgées, sort du cadre de la production du SCN 2008.

L'usage final propre se définit comme une production où le destinataire principal des produits est le producteur, les membres de son foyer ou les membres de sa famille vivant dans d'autres foyers.

Source

Dix-neuvième Conférence internationale des statisticiens du travail, Résolution concernant les statistiques du travail, l'emploi et la sous-utilisation de la main-d'œuvre, 2013. Disponible sur http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---stat/documents/normativeinstrument/wcms_233215.pdf.

Terme **Travail non rémunéré**

Définition

Le travail non rémunéré fait référence à la production de biens et services pour usage propre, au travail non rémunéré des stagiaires (par exemple, travail effectué pour un tiers sans rémunération en vue d'acquérir de l'expérience ou des compétences en milieu professionnel) et au travail bénévole (par exemple, travail non obligatoire effectué pour autrui sans rémunération). Le niveau d'engagement d'une personne dans une activité non rémunérée est mesuré par des enquêtes de population, telles que les enquêtes sur la population active et les enquêtes sur l'emploi du temps. Ces données sont particulièrement importantes pour l'analyse par sexe, car elles éclairent la division du travail entre les hommes et les femmes. Voir aussi « Travail de production pour usage propre ».

Source

Dix-neuvième Conférence internationale des statisticiens du travail, « Résolution concernant les statistiques du travail, l'emploi et la sous-utilisation de la main-d'œuvre », 2013. Disponible sur http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---stat/documents/normativeinstrument/wcms_233215.pdf.

Terme **Travail rémunéré**

Définition

Le travail effectué pour un tiers en échange d'une rémunération ou de bénéfices est rémunéré et est synonyme de la définition de l'emploi. Il s'effectue dans le cadre d'une transaction, avec en échange une rémunération payable sous la forme de salaire pour le temps travaillé ou effectué. Il inclut une rémunération en espèces ou en nature, remise directement à la personne qui exécute le travail ou indirectement à un membre du foyer ou de la famille.

Source

Dix-neuvième Conférence internationale des statisticiens du travail, « Résolution concernant les statistiques du travail, l'emploi et la sous-utilisation de la main-d'œuvre », 2013. Disponible sur http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---stat/documents/normativeinstrument/wcms_233215.pdf.

Terme **Violence faite aux femmes**

Définition

La violence faite aux femmes désigne tout acte de violence sexiste qui entraîne ou est susceptible d'entraîner un préjudice physique, sexuel ou psychologique, y compris les menaces, la contrainte ou la privation arbitraire de liberté, aussi bien dans la sphère publique que privée.

Source

Assemblée générale, Déclaration sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes, quarante-huitième session, quatre-vingt-cinquième séance plénière, 20 décembre 1993 (A/RES/48/104). Disponible sur http://www.un.org/fr/documents/view_doc.asp?symbol=%20A/RES/48/104

Terme **Violence sexiste**

Définition

Actes de violence physique, psychologique et sociale que l'on tente ou dont on menace, accompagnés d'une forme d'usage de la force (violence, menace, contrainte, manipulation, duplicité, attentes culturelles, armes ou conditions économiques) utilisée contre une personne en raison des rôles attribués et des attentes suscitées par son sexe dans une société ou dans une culture. Une personne victime de la violence sexiste n'a pas le choix de refuser ou de poursuivre d'autres voies sans risquer de graves conséquences sociales, physiques ou psychologiques. Les formes de violence sexiste comprennent la violence sexuelle, les sévices sexuels, le harcèlement sexuel, l'exploitation sexuelle, le mariage précoce et le mariage forcé, la discrimination sexiste, l'interdiction (en matière d'éducation, d'alimentation, de libertés) et la mutilation génitale féminine.

Source

ONU-Femmes, Glossary of Terms from Programming Essentials and Monitoring and Evaluation Sections (Glossaire des sections « Essentials de la programmation » et « Suivi et évaluation ». Disponible sur <http://www.endvawnow.org/fr/search/#/1/programming%20essentials> [en anglais].

Terme	Women in development / Participation des femmes au développement
Définition	<p>Le mouvement « Women in development » a été lancée au début des années 1970 par des féministes libérales. Il promeut l'avancement des femmes et vise à pleinement les intégrer dans le développement grâce aux changements institutionnels et à des mesures de politique et de programmes sociaux.</p> <p>Le mouvement s'articule principalement autour des principes d'équité et de justice sociale et il a souvent souligné le rôle économique des femmes et les bénéfices tirés de l'intégration des femmes au développement.</p>
Source	Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale, Gender Statistics Programmes Glossary (Glossaire des programmes de statistiques ventilées par sexe). Disponible sur http://www.escwa.un.org/gsp/glossary/s.html . [En anglais].